

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE DE PUY-LONCHARD Adresse : 2 GRAND RUE LONCHARD COMMUNE : 86190 CISSÉ	DATE : 20 octobre 2022
--	-------------------------------

Participants :

(préciser A = absent, Exc = excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation Nationale	Collectivités	Autres participants
<p style="text-align: center;">Titulaires</p> CUVILLER Marion JAMELOT Cynthia MAUROUX Marjolaine MERCIER Nathalie NEAU Maryline PETRAULT Estelle THARREAU Alexandre <p style="text-align: center;">Suppléants</p> AUCOUTURIER Noémie AMOUROUX Fanny <i>Exc.</i> BORREDON Elodie CRABOT Florine ROY Mylène <i>Exc.</i> SAGET France-Anne SERAUDIE Magali	<p style="text-align: center;">Président</p> - Patrice FOUQUET (Dir) <p style="text-align: center;">Enseignants</p> - Véronique BERNIER - Adélaïde CARDINEAU - Patricia DELLA-CORTE - Véronique GAZEAU - Cloé MAMILLON - Isabelle MAURY - Françoise MORISSON - Julien TIMON <i>Exc.</i> <p style="text-align: center;">IEN</p> - Adrian SUREAUD <i>Exc.</i>	<p style="text-align: center;">Maire ou son représentant</p> - Maïté NORMANDIN (Adj) - Marika TANNEAU (Adj)	<p style="text-align: center;">DDEN</p> - Jean-Paul SAINT LÉGER <p style="text-align: center;">Invité(s) <i>(en fonction de l'ordre du jour)</i></p> <p style="text-align: center;">Équipe Périscolaire</p> - Valérie AUGER (Dir. Site de Puy-Lonchard) - Nadia BLANDINEAU (Dir.)

ORDRE DU JOUR :

<ol style="list-style-type: none"> 1. Fonctionnement du Conseil d'école Résultats des élections Rôle et compétence du Conseil. 2. Règlement intérieur et charte de la laïcité 3. Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école Projets pour 2022-2023 	<ol style="list-style-type: none"> 4. Moyens matériels et financiers Organisation pédagogique Coopérative scolaire Investissements municipaux. 5. Place des parents à l'école Calendrier 6. Hygiène et sécurité Exercices 7. Mise en œuvre et suivi du PEDT
--	---

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

Ouverture de séance à 18h36.

<p>1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE</p> <p>A. Résultats des élections : Cf. Procès-verbal des élections en Annexe 1</p> <p>B. Rôle et compétence du Conseil : Cf. Notice en Annexe 2 Le DDEN : Rôle des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. Cf. Annexe 3</p> <p>2. REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTRE DE LA LAÏCITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité. <p>Cf. Règlement intérieur sur le site de l'école : http://ecoles.ac-poitiers.fr/cisse-lonchard/spip.php?article314</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un hommage à Samuel Paty sous la forme d'un épisode de Radio PL sur la Liberté d'expression et d'activités d'éducation à la citoyenneté ont eu lieu vendredi 14 octobre et les jours qui ont suivis.
--

- Intervention de Monsieur Saint Léger sur la laïcité dans les écoles. *En septembre dernier 300 signalements pour atteinte à la laïcité ont été recensés dont 80% concernent des élèves.* Rappel des prix à la laïcité obtenus par les écoles de Cissé. Lecture par Monsieur Saint Léger de la lettre du président de la Fédération Nationale des DDEN sur la laïcité (cf. Annexe 4).

- Éducation à la sexualité :

Monsieur St Léger demande si la question sera évoquée concernant cet enseignement à l'école. L'équipe enseignante répond qu'elle communiquera ultérieurement sur ce sujet en conseil d'école.

3. ACTIONS PEDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE

A. Anglais renforcé & EUROSOL :

Objectif : améliorer l'apprentissage de l'anglais. Développer la citoyenneté européenne

Participation à la journée européenne des langues par un projet d'arts plastiques collectif sur les différentes langues européennes et un épisode de webradio.

Intervention d'une assistante anglophone sur l'école : Brooke Dickinson qui arrive d'Écosse. Les sept classes en bénéficient les mardi après-midi et mercredi matin.

B. École dehors :

Objectifs : apprendre autrement, sensibiliser à l'environnement.

Projet accompagné par le GRAINE et le réseau « école et nature ». Pour la quatrième année consécutive la classe 3 poursuit le projet d'école dehors, une matinée par semaine, dans un bois à proximité de l'école. Un mardi par mois sortie à la journée. Des parents se portent volontaires pour accompagner. Madame Gazeau a reçu mardi 18 octobre une équipe de France 3 pour un reportage télévisé sur l'école dehors qui sera diffusé au journal du soir.

C. Web-radio, RADIO PL :

Objectifs : Travailler la production écrite dans des situations variées. S'exprimer oralement pour être compris. Oraliser une lecture. Donner du sens aux apprentissages avec une situation de communication concrète.

Projet regroupant de manière libre les classes qui le souhaitent. Épisodes publiés sur ONE et accessibles à l'ensemble de la communauté éducative. Projet très riche et motivant pour les élèves qui prennent plaisir à partager quelque chose avec les auditeurs. Madame Morisson tient à ajouter que les enfants qui ont participé au projet de webradio de l'année passée font preuve d'une présence et d'une aisance à l'oral qui montrent tout l'intérêt de ce projet. Des autorisations sont en cours de distribution pour permettre de diffuser sur un site ouvert au public et accessible aux grands-parents, cousins ou autres écoles faisant de la webradio.

D. Parcours Santé :

- **Semaine du goût :** *Objectifs : Apprendre à bien se nourrir. Formation du goût, découverte des différentes saveurs.* La classe 2 a cuisiné un gâteau à la citrouille à cette occasion et le restaurant scolaire avait programmé une série de menus « du monde ».

- **Infirmière scolaire :** Les élèves de CP ont été vus par l'infirmière scolaire du secteur Marielle BRÉMAUD. Cette visite a pour objectif de faire un point sur les vaccins des enfants, leur bien-être à l'école, l'hygiène et les habitudes alimentaires.

E. Classes découvertes :

Objectifs : Apprendre à vivre ensemble et à coopérer dans la construction d'un projet. Découvrir les traces des premiers hommes. Découvrir le Moyen-âge. Rattacher l'Histoire au patrimoine.

Trois séjours sont en cours d'élaboration :

- Du 7 au 10 mars : les classes 1(CP) et 2 (CP-CE1)
- Du 28 au 31 mars : les classes 3 (CE1-CE2) et 4 (CE1-CE2)
- 14 au 18 mars : les classes 5 (CM1-CM2), 6 (CM1-CM2) et 7 (CM1-CM2)

Les trois séjours se dérouleront en Vendée à Longeville sur mer. Les thématiques principales seront la préhistoire avec le « préhisto'site » du Cairn à Saint Hilaire la forêt et le Moyen-âge avec le château de Talmont Saint Hilaire.

Financements :

- Une participation sera demandée aux familles (dégressive selon le nombre d'enfants dans les fratries)
- Coopérative scolaire
- Subvention municipale
- Subvention UPEC
- Bénéfices des ventes du photographe scolaire.
- Actions organisées par les élèves : vente de blocs mémos à partir de leurs productions artistiques, marché de Noël (15 décembre), soirée cabaret (2 février).

De plus amples renseignements seront communiqués prochainement.

F. « Dessine ta cour ! » :

Objectifs : Sensibiliser les élèves à l'environnement. Sensibiliser au changement climatique. Engager une réflexion globale sur les usages de la cour en répondant aux défis liés au changement climatique et aux besoins d'éveil des élèves. Réfléchir au partage équitable de la cour entre tous (filles, garçons, jeux de ballons, coins calmes...)

Après une rencontre en juin avec les élus le projet est relancé avec l'aide du CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement). Une première rencontre rassemblant élus, enseignants, services techniques et représentants du CAUE s'est déroulée le 13 octobre. Une démarche a été initiée. La première étape est un diagnostic accompagné réalisé par les élèves sur ce qu'ils font dans la cour et où, ce qui y existe déjà (noms des arbres, plantes...), les endroits qu'ils aiment, ceux qu'ils apprécient moins, s'il y a des endroits plus « fille » ou d'autres plus « garçon ». Les diagnostics sont reportés sur des cartes et mis en commun. Fin de cette étape au 31 janvier. Viendra par la suite l'étape des intentions avec l'élaboration -toujours par les élèves- de projets de réaménagement.

Certaines familles s'interrogent sur la possibilité d'utiliser le terrain enherbé à côté de l'école pendant les récréations et plus globalement sur l'organisation des temps de récréation.

Le terrain enherbé est séparé de l'école par une haute haie et un grillage avec un petit portillon excentré. Utilisé cet espace en plus de celui de la cour de récréation obligerait à doubler les effectifs de surveillance. Or les temps de récréation sont aussi pour l'équipe enseignante des moments qui permettent de réguler des problèmes au plus tôt, de réorganiser la classe pour l'activité suivante, de passer des appels téléphoniques pour échanger au sujet des élèves, ils sont donc nécessaires au bon fonctionnement de l'école. En revanche le projet « Dessine ta cour » prévoit de repenser ces deux espaces pour peut-être englober une partie de cet espace et ainsi agrandir la cour.

Concernant l'organisation des récréations :

- Deux enseignants sont dans la cour pour la surveillance et la régulation des problèmes entre enfants. L'utilisation de la communication non violente au travers des messages clairs entre enfants est ici essentielle. Les enfants nécessitant de petits soins sont pris en charge en salle des maîtres par les autres enseignants.
- Les diabolos, les billes et tout l'éventail des petits jeux de cour traditionnels sont autorisés.
- Le bac à sable avec ses jouets est ouvert aux CP-CE1-CE2
- Le ping-pong est accessible sur inscriptions aux CE2-CM1-CM2 par 4 et 4 créneaux maximum par semaine. En cas de forte demande une deuxième table de pingpong peut être sortie.
- Les jeux d'échecs géants sont à disposition des élèves, tout comme les cordes à sauter le seront sur certaines périodes de l'année.
- Les ballons (football et basketball) sont autorisés les lundis et jeudis, le matin pour les CE2-CM1-CM2 et l'après-midi pour les CP-CE1-CE2. Les mercredis tout le monde peut jouer aux ballons. Les mardis, et vendredis sont des journées sans ballon pour deux raisons. Premièrement pour favoriser les échanges entre les enfants et leur imagination au travers de jeux traditionnels et inventés (loups, éperviers, marelles, jeux de rôles, ...). Deuxièmement pour équilibrer l'usage de la cour entre les enfants. En effet les terrains de sport occupent environ 70% de la cour. Seule une vingtaine d'enfants, très souvent les mêmes, les utilisent pour jouer au football et au basketball. En conséquence 80 à 90% des élèves se retrouvent alors à devoir se répartir sur seulement 30% de la cour : les zones périphériques. C'est l'un des aspects qui sera abordé avec les enfants dans le cadre du projet « Dessine ta cour ! ».

Sur la pause méridienne les animateurs fonctionnent sur les mêmes règles. Se rajoutent le babyfoot en intérieur, les buts de handball, le coin lecture et la pétanque le vendredi. A la demande un animateur peut emmener un groupe au city stade.

Une fois par mois une journée est dédiée au football féminin à la demande des enfants.

G. Pass'ART

L'équipe a fait des demandes pour :

- Un stage de jonglerie massé sur une semaine pour tous les CM1, avec une compagnie de cirque, dans l'optique de préparer le cabaret. *Objectifs : S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique*
- Travail avec une artiste sur l'école dehors et la nature pour la classe 3
- Travail avec un plasticien pour la classe 4

Ce dispositif est intégralement financé par la communauté de communes du Haut-Poitou.

H. Pass'SPORT

- Classes 2, 5 et 7 : Cycle Course d'orientation sur l'école puis sur l'espace autour de la salle des fêtes.
- Classes 3 et 4 : Cycle rugby
- Classe 1 : Cycle hockey dans la cour de l'école.
- Classe 6 : Cycle Vince-Pong dans la salle d'activité de l'école.

Ces cycles sont organisés avec des intervenants diplômés d'état de leurs disciplines.

Ce dispositif est intégralement financé par la communauté de communes du Haut-Poitou.

I. Piscine

Les 3 classes de CM1-CM2 bénéficieront d'un cycle de 8 séances du 20 février au 24 mars.

Les élèves de CP réunis en un seul groupe bénéficieront d'un cycle de 8 séances du 24 avril au 26 mai.

J. Échecs & Bridge :

Objectifs : Calculer mentalement et adopter des stratégies de calculs efficaces. Résoudre des problèmes.

Dans le prolongement de la journée des « sports de l'esprit » de l'année dernière apprentissage des échecs pour les CM1, et du bridge pour les CM2 avec une intervenante monitrice de la FFB, Marie-France Perchenet. Les cycles 2 travaillent le petit bridge sur le temps d'APC.

K. Sorties :

- Journée sportive pour toute l'école le jeudi 8 septembre.

4. MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

A. Organisation pédagogique :

	Classe 1 CP	Classe 2 CP/CE1	Classe 3 CE1/CE2	Classe 4 CE1/CE2	Classe 5 CE2/CM1	Classe 6 CM1/CM2	Classe 7 CM1/CM2	Total
CP	20	6						26
CE1		13	7	7				27
CE2			15	16				31
CM1					10	9	9	28
CM2					10	11	12	33
TOTAL	20	19	22	23	20	20	21	145

Équipe enseignante : Départ de Mélodie Beaubit remplacée par Cloé Mamillon et de Muriel Avanzini remplacée par Adélaïde Cardineau et Véronique Bernier.

Équipe périscolaire : Départ d'Armelle Daudin remplacée par Paul Retailleau et de Pascal Amichaud remplacé par Véronique Jecko.

B. Coopérative scolaire :

- Présentation du bilan. Cf. annexe 5.
- L'UPEC a prévu une subvention pour les projets de l'année.

C. Investissements municipaux :

- Achats/Travaux demandés précédemment en attente :

- La pose de goulotte pour dissimuler les câbles des nouveaux écrans.
- La pose d'un écran donné par France 3 dans la salle des maîtres pour les réunions.
- Une solution de rangement conséquente pour le matériel extérieur (jardinage, classe dehors, ...)

- Travaux réalisés/ Achats :

- Équipement TNE (Territoires Numériques Éducatifs) financé à 70% par le Conseil Départemental : 5 tablettes pour porter à 20 le nombre de tablettes de la classe mobile. 5 postes lourds dans les classes où ils étaient obsolètes. 7 ENI (Écran Numérique Interactif) Promethean Cobalt 75'. Chaque classe est désormais équipée d'un écran tactile en remplacement des vidéoprojecteurs en fin de vie.

L'un des vidéoprojecteurs démontés servira de projecteur mobile pour les événements à la salle des fêtes par exemple. Le TBI anciennement dans la classe 1 sera déplacé dans la salle d'activités pour le périscolaire.

- *Demandes d'investissements BUDGET 2022 :*

- Prévoir un budget pour le projet de réaménagement de la cour.

D. Restauration scolaire :

Une famille met en avant la variété des menus de la cantine. Elle s'interroge toutefois sur le choix de la viande de veau servie à la cantine, notamment quant au gaspillage si les enfants n'en mangent pas. Monsieur Blarazin, chef cuisinier du restaurant scolaire indique que la variété s'applique aussi aux viandes. Le veau est servi assez rarement soit sous forme de blanquette, soit sous forme de rôti en sauce. Dans les deux cas les enfants mangent bien et il n'y a pas de reste et très peu de déchets.

L'équipe périscolaire a mis en place des goûters participatifs. D'abord les plus grands puis petit à petit les plus jeunes. Ces temps sont riches et appréciés car ils permettent d'établir une autre relation entre les enfants et le personnel municipal. Pour ces temps de goûters, l'équipe périscolaire rappelle que les gourdes sont nécessaires car les gobelets en plastique ne sont plus autorisés en restauration scolaire. Un rituel d'accueil et de retour au calme a été mis en place au début du repas.

5. PLACE DES PARENTS A L'ECOLE

A. Communication :

Il est rappelé que l'outil de communication de l'école est le cahier de liaison de ONE, les messages ne sont pas doublés en papier. Il est important de consulter son compte ONE soit en se connectant, soit en utilisant l'application ONE pocket que l'école finance pour les familles.

B. Calendrier :

- L'UPEC prévoit un événement par mois :

- Septembre : Jus de pomme
- Octobre : Concours de citrouilles
- Novembre : Vente de chocolats
- Janvier : Vente de saucissons
- Février : Participation au cabaret
- Mars : Soirée paëlla « Fluo »
- Avril : Chasse aux œufs au jardin de l'Europe
- Mai : Vente de plants

6. HYGIENE ET SECURITE

Exercices :

- *Évacuation en cas d'incendie*, le 21 septembre. Évacuation en moins de 2 minutes.
- *Confinement en cas de risques majeurs*, le 20 octobre. *À noter qu'il manquait des packs d'eau dans les classes. L'alarme était quasiment inaudible dans les classes 4 et 5. La classe présente en salle d'activité au moment de l'exercice s'y est confinée conformément au Plan.*
- *Évacuation en cas d'intrusion*, le 20 octobre. Évacuation rapide jusqu'au point de regroupement.

7. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PEDT

Réunion de suivi le lundi 17 octobre.

Les PPMS et leurs exercices sur le temps périscolaire sont calqués sur ceux des enseignants. Un exercice évacuation a déjà eu lieu sur le temps du repas.

Les formations des animateurs périscolaires se poursuivent.

Des interventions hip-hop pour les grands et yoga pour les petits sont programmées.

Le club de football fera une sensibilisation en fin d'année.

Conseil Municipal des Jeunes : Mandat en cours. Deux groupes de travail sur des projets qui seront dévoilés le moment venu.

Mercredi après-midi : l'absence d'accueil périscolaire sur Cissé le mercredi après-midi provoque une perte d'élèves pour l'école. La commune de Cissé s'est tournée par deux fois vers la communauté de communes concernant l'accueil périscolaire du mercredi après-midi : trop peu de places offertes aux élèves de Cissé, problème de transport jusqu'au site de Blaslay en minibus. En conséquence la municipalité demande l'ouverture d'un accueil périscolaire sur Cissé le mercredi après-midi. Un questionnaire sera diffusé pour évaluer la viabilité du projet.

Des travaux vont avoir lieu sur la rue Camille Nicaud (le long de l'école) avec sa prolongation et l'aménagement d'une sortie sur la route de Furigny. Chantier prévu sur les vacances pour la partie qui donne accès à l'école afin de ne pas perturber l'arrivée et le départ des élèves.

Le conseil se questionne sur l'absence de cheminement piéton/vélo dans ce projet. La question sera remontée au conseil municipal.

Clôture de séance à 20h25.

Fait à Cissé, le 20 octobre 2022

Le Directeur,

Président et secrétaire de séance :

Patrice Fouquet

**ECOLE PUBLIQUE ELEMENTAIRE
de PUY-LONCHARD
2, Grand Rue Lonchard
86170 CISSE
Tél. : 05 49 54 46 87**